

Avis de publication



Administration Communale
de Lorentzweiler

Concerne: Plan d'aménagement général de la commune de Lorentzweiler – Approbation d'une Modification ponctuelle de la partie graphique du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Lorentzweiler, aux lieux-dits «rue de Wormeldange s» à Blaschette .

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du **24 septembre 2024** portant approbation de la modification ponctuelle de la partie graphique du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Lorentzweiler, aux lieux-dits «rue de Wormeldange s» à Blaschette, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures le 18 décembre 2024 sous le no 37C/010/2024.

Concerne: PAP QE – Approbation d'une modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier «Quartier Existant» au lieu-dit «rue de Wormeldange» à Blaschette.

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du **24 septembre 2024** portant approbation de la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier «Quartier Existant» au lieu-dit «rue de Wormeldange» à Blaschette, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures le 19 décembre 2024 sous le no 19881/37C.

Lorentzweiler, le 30 janvier 2025
Le collège des bourgmestre et échevins
Marguy KIRSCH-HIRTT, bourgmestre
Paul BACH, échevin
Frazer ALEXANDER, échevin